

Forvis Mazars SA
Bloom
Avenue Gratta-Paille 2
CH - 1018 Lausanne
Tél: +41 21 310 49 49
forvismazars.com/ch



Association Vivere

Lausanne

Rapport 2025

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

S O M M A I R E	Page
Bilan	2
Compte d'exploitation	3
Tableau de variation du capital	4
Tableau de financement	5
Annexe aux comptes	6
1. Présentation	6
2. Organisation de Vivere	6
3. Exonération d'impôts	6
4. Principes comptables	7
<i>a. Base de préparation des comptes annuels</i>	7
<i>b. Conversion de monnaies étrangères</i>	7
<i>c. Reconnaissance du revenu</i>	7
5. Trésorerie	8
6. Créances	8
7. Dons & produits constatés d'avance	9
8. Fonds affectés	9
9. Détails des revenus	10
<i>a. Revenus libres et revenus affectés à des projets précis</i>	10
<i>b. Cotisations et produits divers</i>	11
10. Détail des charges	12
<i>a. Coût direct des projets</i>	12
<i>b. Dépenses de fonctionnement</i>	13
<i>c. Résultat financier</i>	13
11. Financements attendus	13
12. Commentaires du Trésorier	14
Etablis par Monsieur Auron Cecaj	
Développements importants pour l'année 2025	

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

		31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
ACTIF			
Actif circulant			
Disponibilités du terrain		4'150.29	6'621.95
Disponibilités du siège		367'971.91	315'401.68
Trésorerie	5	372'122.20	322'023.63
Financements à recevoir	6	0.00	105'000.00
Créances		0.00	105'000.00
Impôt anticipé à récupérer		96.25	306.25
Autres créances		96.25	306.25
Autres actifs circulants		16'633.84	0.00
Compte de régularisation d'actif		16'633.84	0.00
Actif circulant		388'852.29	427'329.88
Parts sociales Raiffeisen		10'000.00	10'000.00
Immobilisations financières		10'000.00	10'000.00
		<hr/> 398'852.29 <hr/>	<hr/> 437'329.88 <hr/>
PASSIF			
Engagements à court terme			
Dons & produits constatés d'avance	7	200'956.12	145'815.85
Autres dettes		200'956.12	145'815.85
Compte de régulation passif		3'000.00	0.00
Compte de régulation passif		3'000.00	0.00
Engagements à court terme		203'956.12	145'815.85
Fonds affectés	8	7'610.19	109'229.68
Fonds affectés		7'610.19	109'229.68
Capital de l'organisation			
Capital libre		182'284.35	210'111.08
Résultat de l'exercice :			
Excédent de produits/charges		5'001.63	-27'826.73
Capital de l'organisation		187'285.98	182'284.35
		<hr/> 398'852.29 <hr/>	<hr/> 437'329.88 <hr/>

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2025

	<u>Notes</u>	2025 CHF	2024 CHF
PRODUITS			
Dons privés	9a	132'688.62	135'405.98
Prestations gratuites (honoraires fiduciaire et informatique)	9a	5'915.00	5'895.00
Donations reçues		138'603.62	141'300.98
Financements institutionnels	9a	38'612.00	41'466.98
Contributions du secteurs public		38'612.00	41'466.98
Cotisations & produits divers	9b	11'581.99	10'118.00
Autres produits d'exploitation		11'581.99	10'118.00
		<hr/>	<hr/>
Total des produits		188'797.61	192'885.96
		<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
CHARGES			
Coûts direct des projets institutionnels		-212'037.96	-192'944.48
Coûts direct des autres projets		-65'288.90	-120'852.44
Charges directes de projets	10a	-277'326.86	-313'796.92
Administration		-3'570.70	-1'475.10
Charges informatique (prestations gratuites)		-1'767.45	-1'767.45
Honoraires fiduciaire		-9'253.35	-9'076.95
Charges administratives	10b	-14'591.50	-12'319.50
Résultat d'exploitation		-103'120.75	-133'230.46
Résultat financier	10c	6'502.89	-367.30
Produits exercices antérieurs		0.00	0.71
Résultat exceptionnel		0.00	0.71
Résultat avant variation des fonds affectés		-96'617.86	-133'597.05
Allocation aux fonds affectés		-38'612.00	-41'466.98
Utilisation des fonds affectés		140'231.49	147'237.30
		<hr/>	<hr/>
EXCEDENT DE PRODUITS/CHARGES		5'001.63	-27'826.73
		<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL

2025	Existant initial CHF	Corrections bilantielles CHF	Dotation externe CHF	Utilisation CHF	Part Vivere exercices antérieurs CHF	Existant final CHF
------	-------------------------	------------------------------------	-------------------------	--------------------	---	-----------------------

Fonds affectés

Fondation Isocrate (ex Nicolas Puech)	5'000.00	0.00	0.00	-5'000.00	0.00	0.00
Fedevaco	4'229.68	0.00	38'612.00	-35'231.49	0.00	7'610.19
Service Solidarité internationale canton de Genève	100'000.00	0.00	0.00	-100'000.00	0.00	0.00
Fonds affectés	109'229.68	0.00	38'612.00	-140'231.49	0.00	7'610.19

2025	Existant initial CHF	Résultat CHF	Transferts de fonds internes CHF	Variation de fonds affectés CHF	Existant final CHF
------	-------------------------	-----------------	--	---------------------------------------	-----------------------

Moyens provenant du financement

Capital libre	182'284.35	0.00	5'001.63	0.00	187'285.98
Résultat de l'exercice	0.00	5'001.63	-5'001.63	0.00	0.00
Capital de l'organisation	182'284.35	5'001.63	0.00	0.00	187'285.98

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne**T A B L E A U D E F I N A N C E M E N T 2 0 2 5**

	2025 CHF	2024 CHF
1. FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
Résultat avant l'attribution	5'001.63	-27'826.73
Diminution des créances	105'000.00	112'740.00
Diminution/augmentation des autres créances	210.00	-113.75
Augmentation des comptes de régularisation d'actif	-16'633.84	0.00
Augmentation des engagements à court terme	58'140.27	52'895.73
Diminution des fonds affectés	-101'619.49	-105'771.03
Flux de fonds affectés à l'activité d'exploitation	50'098.57	31'924.22
2. FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Néant	0.00	0.00
3. FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Néant	0.00	0.00
Variation des disponibilités	50'098.57	31'924.22
JUSTIFICATION DES DISPONIBILITÉS		
Disponibilité en début d'exercice	322'023.63	290'099.41
Disponibilité en fin d'exercice	372'122.20	322'023.63
AUGMENTATION DES DISPONIBILITÉS	50'098.57	31'924.22

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2025

1. Présentation

Vivere est une organisation humanitaire privée et sans but lucratif, fondée en octobre 1999 et constituée sous la forme d'une association de droit suisse, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du Code civil. Son siège est à Lausanne.

Vivere a pour but d'être un mouvement d'action directe pour rétablir le droit élémentaire de vivre aux personnes risquant d'en être privées par une discrimination inacceptable, en se conformant aux principes de la Charte de Vivere.

2. Organisation de Vivere

L'organe suprême de Vivere est l'Assemblée générale qui élit les membres du Comité, approuve le rapport d'activité et le rapport financier, vote les comptes annuels et délibère sur toutes les questions portées à l'ordre du jour.

Le Comité exerce la haute direction et la surveillance de Vivere. Il décide notamment des grandes orientations, du plan d'actions et du budget annuel de Vivere.

La comptabilité est tenue par l'Association Vivere.
Les états financiers sont établis par Forvis Mazars SA.

Un organe de révision désigné par l'assemblée générale procède chaque année à l'audit des comptes annuels de Vivere. Sont désignés pour l'exercice 2025 Messieurs Quy Lam & Yves Vincke.

Composition du Comité au 31 décembre 2025 :

Michel Hoffman, Président
Emma Garcia, Secrétaire
Auron Cecaj, Trésorier
Lea Ruiz Taladriz, Membre
Jinit Shah, Membre

3. Exonération d'impôts

Vivere bénéficie d'une exonération d'impôts sur le revenu et la fortune, selon l'article 90, alinéa 1, lettre g, de la Loi du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux.

Cette exonération s'étend aux impôts communaux au sens de la loi du 5 décembre 1956 sur les impôts communaux, LIC.

Elle est également valable pour l'impôt fédéral direct en vertu de l'article 56, lettre g, de la loi fédérale du 14 décembre 1990 sur l'impôt fédéral direct (LIFD).

De plus, l'association Vivere est exemptée de l'impôt sur les successions et donations au sens de l'article 20, alinéa 1, lettre d, de la loi du 27 février 1963 concernant le droit de mutation sur les transferts immobiliers et l'impôt sur les successions et donations (LMSD), ainsi que du droit de mutation sur les transferts immobiliers dans la seule limite de l'article 3, lettre c, LMSD.

L'exonération cantonale a été accordée le 25 avril 2005, pour une période illimitée tant que l'activité de Vivere sera jugée conforme aux dispositions de cette décision.

Par ailleurs, l'association Vivere est considérée comme de pure utilité publique.

4. Principes comptables

4a. Base de préparation des comptes annuels

Les comptes annuels de Vivere ont été établis conformément aux dispositions des RPC 21 et en application des principes comptables énoncés ci-après.

Périmètre des comptes annuels

Le périmètre des comptes annuels de Vivere comprend :

- Les comptes annuels de l'association de droit suisse Vivere, Lausanne
- Les comptes annuels des projets conduits par Vivere à travers le monde; juridiquement, ces projets sont gérés par des organisations locales contrôlées par Vivere ; ces organisations sont juridiquement indépendantes de Vivere.

4b. Conversion de monnaies étrangères

Les avoirs et les engagements en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les transactions en monnaies étrangères du siège sont converties en francs suisses au cours de la date de la transaction. Les transactions relatives aux opérations de terrain sont converties à un cours moyen.

4c. Reconnaissance du revenu

D'une manière générale, les produits sont reconnus lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction vont revenir à Vivere et que le montant de ce produit peut être estimé avec fiabilité.

Les dons privés provenant de la collecte de fonds sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont encaissés ; par exception à ce principe, les dons affectés à un but précis par le donateur sont reconnus l'année où sont encourues les dépenses opérationnelles ainsi financées.

Les recettes provenant de contrats de financements signés avec des bailleurs de fonds sont comptabilisées en revenu l'année où sont encourues les dépenses opérationnelles financées, ceci afin de respecter le principe de correspondance des charges et produits.

Les financements à recevoir sont comptabilisés dès lors qu'il existe une assurance raisonnable que Vivere se conformera aux conditions attachées aux subventions et que les subventions seront reçues.

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2025

5. Trésorerie

Les rubriques « Disponibilités » comprennent la caisse, les comptes postaux, les placements monétaires d'une durée inférieure à trois mois qui ne subissent pas de risque significatif de changement de valeur.

	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
Disponible du terrain - Golfe Persique	1'710.29	1'012.77
Disponible du terrain - Pakistan	2'440.00	5'609.18
Comptes de Postfinance	127'465.62	147'686.97
Avoirs en banque	240'506.29	167'714.71
	<hr/>	<hr/>
TRESORERIE	372'122.20	322'023.63
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

6. Créances

Il s'agit des soutiens étatiques pour soutenir principalement le projet de lutte contre le trafic d'êtres humains et celui de l'abolition de la peine de mort appliquée aux mineurs.

	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
Fondation Isocrate (ex-Nicolas Puech)	0.00	5'000.00
Service Solidarité International Genève	0.00	100'000.00
	<hr/>	<hr/>
FINANCEMENTS A RECEVOIR	0.00	105'000.00
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2025

7. Dons & produits constatés d'avance

Ce poste inclut des cotisations et dons au titre de l'exercice 2026.

	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
Cotisations diverses	524.95	874.00
Dons reçus d'avance	200'431.17	144'941.85
	<hr/>	<hr/>
DONS & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	200'956.12	145'815.85
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

8. Fonds affectés

Les fonds affectés sont :

	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
Fedevaco	7'610.19	4'229.68
Fondation Isocrate (ex-Nicolas Puech)	0.00	5'000.00
Service Solidarité International Genève	0.00	100'000.00
	<hr/>	<hr/>
FONDS AFFECTES	7'610.19	109'229.68
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2025

9. Détails des revenus

9a. Revenus libres et revenus affectés à des projets précis

Une partie des recettes de Vivere est affectée à un but précis en vertu de la volonté des donateurs :

- Des dons privés, lorsque le donateur en fait la demande ou lorsque les dons ont été collectés pour une cause particulière
- Des financements institutionnels, sur la base des accords passés avec les organismes internationaux.

La répartition de l'affectation des recettes est présentée ci-dessous :

	AFFECTEES CHF	NON AFFECTEES CHF	TOTAL CHF
Dons privés	54'488.62	84'115.00	138'603.62
Financements institutionnels	38'612.00	0.00	38'612.00
Cotisations & produits divers	0.00	11'581.99	11'581.99
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
RECETTES	93'100.62	95'696.99	188'797.61
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

(dans les terrains d'intervention)

	2025 CHF	2024 CHF
Dons privés	54'488.62	50'491.86
Financements fonds privés	0.00	8'438.97
Financements institutionnels - Fedevaco	38'612.00	41'466.98
Financements institutionnels - autres	0.00	0.00
	<hr/>	<hr/>
RECETTES AFFECTEES	93'100.62	100'397.81
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne**ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2025**

(de fonctionnement)	2025 CHF	2024 CHF
Dons privés	78'200.00	76'475.15
Prestations gratuites (honoraires fiduciaire)	5'915.00	5'895.00
Marché de Noël et recettes diverses	4'537.00	3'238.00
Cotisations	7'044.99	6'880.00
	<hr/>	<hr/>
RECETTES NON AFFECTEES	95'696.99	92'488.15
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
TOTAL DES RECETTES	188'797.61	192'885.96
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

9b. Cotisations et produits divers

	2025 CHF	2024 CHF
Produits divers	4'537.00	3'238.00
Cotisations	7'044.99	6'880.00
	<hr/>	<hr/>
COTISATIONS ET PRODUITS DIVERS	11'581.99	10'118.00
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

Produits divers

Les produits divers sont composés de la manière suivante :

	2025 CHF	2024 CHF
Ventes du marché de Noël Solidaire	4'537.00	3'238.00
	<hr/>	<hr/>
PRODUITS DIVERS	4'537.00	3'238.00
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2025

10. Détail des charges

10a. Charges directes de projets

CONTINENTS	PAYS	PARTENAIRE	2025 CHF	2024 CHF
AFRIQUE	RDC	ACMEJ	4'936.69	10'776.10
		UCPDHO	13'371.34	12'943.47
		FEDA	197.00	5'498.47
		PROTECTION & SOLIDARITE	15'392.14	24'230.50
	BURUNDI	RESEAU LOCAL DES PROTECTION DES CIVILS	3'838.95	0.00
		SFBSP	2'886.73	9'350.14
			40'622.85	62'798.68
EUROPE	MOLDAVIE UKRAINE UKRAINE UKRAINE	COMPASIUN	0	3'159.65
		ROAD TO LIFE	6'250.69	10'287.40
		GUERRE	13'243.27	14'026.74
		DIV. MISSIONS	1'172.09	25'272.77
			20'666.05	52'746.56
AMERIQUE	COLOMBIE	ATUCSARA	4'000.00	5'307.20
			4'000.00	5'307.20
ASIE - MOYEN ORIENT	SYRIE	VIVERE-SYRIE	8'542.70	10'783.88
	PAKISTAN	SANJOG	1'796.00	1'046.00
	PAYS DU GOLFE	DIV. MISSIONS	160'542.35	136'728.39
	ABOLITION PEINE DE MORT		41'156.91	44'386.21
			212'037.96	192'944.48
TOTAL			277'326.86	313'796.92

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2025

10a.	DEPENSES OPERATIONNELLES (dans les terrains d'intervention)	2025 CHF	2024 CHF
	Subventions & contributions sur projet	275'544.09	311'638.15
	Charges financières	1'782.77	2'158.77
		<hr/> 277'326.86 <hr/>	<hr/> 313'796.92 <hr/>
10b.	Charges administratives		
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (en Suisse)	2025 CHF	2024 CHF
	Charges d'administration & informatique	5'338.15	3'242.55
	Honoraires fiduciaire	9'253.35	9'076.95
		<hr/> 14'591.50 <hr/>	<hr/> 12'319.50 <hr/>
10c.	Résultat financier		
	Charges financières	705.40	329.40
	Résultat de change	-6'933.29	362.90
	Intérêts créanciers	-275.00	-325.00
		<hr/> -6'502.89 <hr/>	<hr/> 367.30 <hr/>
	TOTAL	<hr/> 8'088.61 <hr/>	<hr/> 12'686.80 <hr/>

11. Financements attendus

La fondation Shelter Stiftung à Bâle a versé le 5 janvier 2026 EUR 10'000 pour le projet protection et assistance aux victimes du trafic humain.

12. Commentaires du Trésorier

Etablis par Monsieur Auron Cecaj :

Produits

Les dons privés s'élèvent à CHF 138'603 soit une diminution de CHF 2'697 par rapport à 2024.

Les financements institutionnels s'élèvent à CHF 38'612, soit une diminution de CHF 2'854.

Les cotisations et autres produits sont de CHF 11'581, soit une augmentation de CHF 1'464 par rapport à 2024.

Charges

Les charges directes des projets s'élèvent à CHF 277'326, soit une diminution de CHF 36'470 par rapport à 2024.

Les charges administratives s'élèvent à CHF 14'591, en légère augmentation comparées à 2025.

L'exercice financier s'est achevé sur un excédant de produits de CHF 5'001.

Bilan

Le bilan de fin d'année 2025 est de CHF 398'852, soit une diminution de CHF 38'478 comparé à 2024.

Il n'y a plus de Financements à Recevoir comptabilisés pour le 31 décembre 2025, comparés à CHF 105'000 pour l'année précédente à cause de fin d'un cycle important de contrats institutionnels.

Trésorerie

Vivere a bénéficié d'une liquidité suffisante pendant 2025. Les avoirs en banque à la fin d'année ont augmenté de CHF 50'099 comparé à l'année précédente.

Développements importants pour 2025

L'année 2025 a confirmé la tendance en baisse de recettes a cause surtout de la diminution de financements étatiques. Pour l'année 2026, Vivere devra financer son activité de plus en plus basé sur les dons privés, qui représentent déjà le 73% des recettes pour l'année 2025.